



CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2021

REGISTRE

Présents	Cécile Van Hecke, <i>Président</i> ; Olivier Deleuze, <i>Bourgmestre</i> ; Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, <i>Échevin(e)s</i> ; Philippe Desprez, Jan Verbeke, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, <i>Conseillers</i> ; Etienne Tihon, <i>Secrétaire communal</i> .
Excusés	Jos Bertrand, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, <i>Conseillers</i> .

Ouverture de la séance à 19:00

SÉANCE PUBLIQUE**Secrétariat****1 Ordonnance de police du Conseil communal confirmant l'ordonnance de police du Bourgmestre du 18/11/2021 abrogeant l'ordonnance de police du Bourgmestre du 08/11/2021 relative à l'organisation de réunions mixtes, à la fois physique et virtuelle, des séances du conseil communal ainsi qu'à l'application du CST pour le public et les conseillers communaux.**

Le Conseil communal,

Vu l'article 135, §2 de la Nouvelle loi communale qui dispose que les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la sécurité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ; et notamment le soin de prévenir, par les précautions convenables, et celui de faire cesser par la distribution des secours nécessaires, les accidents et fléaux calamiteux, tels que les incendies, les épidémies et les épizooties ;

Vu l'article 134 de la même loi qui, en cas d'urgence, confie au bourgmestre cette compétence réglementaire de police, lorsque le moindre retard pourrait occasionner des dangers ou des dommages pour les habitants ;

Vu la loi du 14 août 2021 relative aux mesures de police administrative lors d'une situation d'urgence épidémique;

Vu l'ordonnance du 14 octobre 2021 relative à l'extension du Covid Safe Ticket en cas de nécessité découlant d'une situation épidémiologique particulière;

Vu l'ordonnance de police du Bourgmestre du 08/11/2021 relative à l'application du Covid Safe Ticket pour autoriser l'accès des conseillers communaux et du public à la salle du conseil pour participer ou assister aux réunions du conseil communal;

Vu l'ordonnance de police du Conseil communal du 16/11/2021 confirmant l'ordonnance de police du Bourgmestre du 08/11/2021;

Considérant que le Comité de concertation fédéral du 20/08/2021 précise que la vaccination complète reste la principale réponse à l'évolution épidémiologique;

Qu'afin de réduire la circulation du virus et la charge hospitalière, le seuil minimum de 70% de taux de vaccination complète doit être atteint dans toutes les communes du pays, comme étape intermédiaire vers une vaccination complète de la population;

Que dans un certain nombre de communes, le taux de vaccination reste inférieur à ce niveau et que c'est surtout le cas dans la Région de Bruxelles-Capitale;

Considérant que la salle du Conseil communal, de par son architecture et son aménagement, ne permet pas le respect des mesures de distanciation sociale;

Qu'afin d'y organiser les séances du Conseil communal en protégeant la santé de chacun, il convient de n'autoriser la présence physique de personnes que sous certaines conditions;

Considérant l'obligation prévue par l'art 85 §5 de diffuser en temps réel les séances virtuelles du Conseil Communal, ce qui n'est techniquement possible que si la réunion se tient physiquement dans la salle du Conseil Communal et/ou en visioconférence;

Considérant que le Comité de Concertation fédéral du 17 novembre 2021 a pris des nouvelles mesures plus strictes de protection au vu de l'évolution de la pandémie;

Considérant qu'en cas d'événements graves, imprévus et qui nécessitent une réaction urgente, le bourgmestre est fondé à se substituer au conseil communal pour exercer le pouvoir réglementaire de police communale de ce dernier sous réserve d'une communication immédiate aux membres du Conseil communal;

Considérant que le Bourgmestre a fait usage de cette faculté en prenant le 18/11/2021 une ordonnance de police abrogeant son ordonnance du 08/11/2021 relative à l'organisation de réunions mixtes, à la fois physique et virtuelle des séances du conseil communal et à l'application du Covid Safe Ticket pour autoriser l'accès des conseillers communaux et du public à la salle du conseil pour participer ou assister aux réunions du Conseil communal ;

Considérant que le Bourgmestre a communiqué le 18/11/2021 son ordonnance de police aux conseillers communaux conformément à l'art. 134 § 1 ;

Considérant que les motifs qui ont présidé à l'adoption de cette ordonnance, à savoir les mesures sanitaires décidées par le Comité de Concertation fédéral du 17/11/2021 vu l'augmentation de la pandémie sur le territoire belge, sont toujours d'actualité ;

Considérant les motifs susmentionnés ;

DECIDE

- De confirmer l'ordonnance de police du Bourgmestre du 18/11/2021 abrogeant l'ordonnance de police du Bourgmestre du 08/11/2021 relative à l'organisation de réunions mixtes, à la fois physique et virtuelle, des séances du Conseil communal et à l'application du Covid Safe Ticket pour autoriser l'accès des conseillers communaux et du public à la salle du conseil pour

participer ou assister aux réunions du Conseil communal.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
20 votants : 20 votes positifs.

Laura Squartini entre en séance.

2 **Rapport d'activité 2020 - Brulocalis - Présentation: Olivier Deleuze.**

Rappel des missions principales de BRULOCALIS :

BRULOCALIS a été créée en 1993 et portait au départ le nom de « association des villes et communes ». Elle réunit les 19 communes et les 19 CPAS ainsi que certaines intercommunales dont le siège social est situé en région bruxelloise. Elle a comme organes de gestion : une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau. Le CA s'est réuni 4 fois en 2020 et le bureau 12 fois. Il y a également un comité directeur pour la matière des CPAS.

Les tâches des services de BRULOCALIS sont multiples :

- représenter les intérêts des pouvoirs locaux dans de nombreuses instances ;
- analyser le cadre législatif et réglementaire qui concerne les pouvoirs locaux et formuler des propositions en vue d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts ;
- fournir des analyses aux pouvoirs locaux sur les questions soulevées par ceux-ci ;
- organiser des colloques, des événements à l'attention des pouvoirs locaux ;
- référencer les possibilités de subsides qui concernent les pouvoirs locaux ;
- réaliser et diffuser des publications.

Le CA a examiné de nombreux dossiers d'ampleur européenne, nationale ou régionale sous l'angle de l'intérêt des pouvoirs locaux.

BRULOCALIS assure un rôle de représentation :

- Europe : au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe, au Conseil des communes et régions d'Europe.
- Fédéral : Union des villes et communes belges et dans une très grande série de conseils tels que le conseil des finances, le comité des usagers de la SNCB, la commission fédérale pour la sécurité routière, etc.
- Région : commission régionale de mobilité, comité d'accompagnement agenda 21, conseil consultatif du logement, etc...

Le personnel de BRULOCALIS est composé d'environ 40 personnes réparties entre différents services :

- services généraux ;
- service d'études ;
- section CPAS ;
- service information communication ;
- service Ville Durable.

Les axes de travail en 2020 :

De nombreux sujets politiques ont été abordés, dont principalement :

- Statut du Personnel et Pensions
- Aménagement du Territoire, Urbanisme et Logement
- Finances, Fiscalité et Emploi
- Organes communaux, Gouvernance et Transparence
- Mobilité et Voiries
- Informatisation des Pouvoirs Locaux, Simplification Administrative et Smart City
- Environnement, Energie et Développement Durable
- Ordre Public et Police Administrative
- Subsides
- Europe et Coopération Internationale
- Démocratie locale et Participation citoyenne
- Etat civil et Population

Le Conseil prend connaissance.

Olivier Deleuze : « Brulocalis est un organisme qui fonctionne bien sur le plan financier et organisationnel. Cet organisme est très sollicité et doit filtrer les demandes. C'est la raison pour laquelle un plan stratégique avec des priorités devrait être fixé ».

Victor Wiard entre en séance.

3 **Rapport d'activité 2020 - Conférence des Bourgmestres - Présentation : Olivier Deleuze.**

En application de l'article 63 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

Présentation de la Conférence des Bourgmestres

La Conférence des Bourgmestres n'a pas d'existence légale, mais les Communes peuvent prévoir dans leur budget une participation financière à son fonctionnement.

Il n'y a pas de vote et n'émet que des avis auxquels ses membres sont libres de ne pas se conformer.

Elle était présidée par le Bourgmestre de Bruxelles jusqu'en 1973. Depuis la présidence est tournante entre Bourgmestres de chacune des 5 familles politiques représentées.

C'est purement technique.

Comme elle n'a pas d'existence légale et que tout est informel, il n'y a pas de rapport d'activités.

Présences à la Conférence des Bourgmestres : 16/18 comme indiqué dans le Cadastre des mandats publics à Watermael-Boitsfort publié sur le site de la Commune.

On peut classer les points abordés en 3 catégories.

1. Les points relevant de la compétence du Parlement Régional Bruxellois

J'estime que ces points doivent avant tout être débattus dans les assemblées dont c'est la compétence et intervient très peu dans cette exportation des discussions parlementaires dans notre Conférence. D'autant plus que certains Bourgmestres cumulent cette fonction avec celle de Député régional, ce qui n'est pas mon cas. Aucun accord entre nous n'est indispensable ni même possible.

Exemple : Développement de la 5G

1. Les points abordés afin d'aller vers une harmonisation ou une coordination de nos positions, sans obligation de résultat.

Exemples :

- Finances communales
- Interdiction des quads
- Projet de Ville 30
- Plan global de Sécurité et de Prévention
- Suivi de quarantaine et traçage
- Dispositif hivernal en faveur des sdf
- Pistes cyclables

1. Les points où nous avons estimé qu'il fallait que nous ayons une position commune.

Exemples :

- Mesures COVID prises par les Communes
- Paiement aux Communes des subsides Fonds Européens
- Pension des agents locaux

Le Conseil prend connaissance.

Olivier Deleuze : « Il est extrêmement important que la Conférence des Bourgmestres et Brulocalis coopèrent vu la complexité institutionnelle ».

4 **Rapport d'activité 2020 - Conseil de police**

En 2020, j'ai assisté à 4 Conseils de Police sur 5 et à 21 Collèges de police sur 25.

La description détaillée de l'année est donnée dans le rapport annuel 2020 en annexe.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie Covid 19 qui a eu une forte influence en diminuant les déplacements et donc la criminalité.

A titre d'exemple, les habitants restant d'avantage chez eux, le nombre de demandes « vacances en sécurité » est passé à WB de 171 en 2019 à 85 en 2020 et le nombre de demandes de technoprévention est passé de 67 en 2019 à 43 en 2020.

Par ailleurs, le nombre d' « infractions contre les valeurs morales et sentimentales » qui est la catégorie dans laquelle se retrouvent les

violences intra-familiales, est passé, dans notre zone, de 395 en 2019 à 477 en 2020. Ceci ne reflète toutefois que très partiellement la hausse des violences intrafamiliales dont la part des faits non déclarés est réputée élevée.

Pour ce qui concerne les chiffres globaux de la criminalité à Watermael-Boitsfort, l'évolution est décrite en annexe avec une forte baisse de la criminalité en 2020, qui est le reflet des mesures de confinement. Le nombre de vols en général est passé de 805 à 558. Et le nombre de cambriolages, sans surprise, diminué de moitié.

L'explication de l'augmentation du chiffre des vols de véhicules est qu'ils sont le fait de bandes spécialisées qui se déplacent au cours du temps, entraînant de grandes variations locales.

Par ailleurs, le budget 2022 de la zone de police n'a pas encore été adopté au moment d'écrire ces lignes. Il n'y aura sans doute pas d'augmentation de la dotation communale suite aux bonis enregistrés les années précédentes dont 394,153 euros en 2020, ce qui porte le bénéfice cumulé de la zone à 4,708,153 euros pour un budget annuel de l'ordre de 53 million d'euros.

Le Conseil prend connaissance.

Olivier Deleuze : « Contrairement à ce que j'ai écrit dans cette note il y a un mois, la dotation 2022 de notre zone de police devrait augmenter de 2,4 % vu les deux indexations programmées en 2022. Ceci obligera les responsables à développer davantage de créativité pour le budget 2022. Sans aucune surprise, 2021 a été marquée par la crise sanitaire et la criminalité a chuté et s'est déplacée aussi bien à Watermael-Boitsfort que dans les autres communes : par contre la cybercriminalité et les violences intrafamiliales ont plutôt augmenté ».

5 **Rapport d'activité 2020 - ERIP - Présentation: Olivier Deleuze**

En application de l'article 63 du ROI du Conseil Communal

J'ai été représenté par procuration à 1 CA sur les 5 et par procuration ou présentiel à 2 AG sur 3.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'association, comme l'indiquent les chiffres du bilan 2020.

Les frais de personnel liés à la formation étaient prévus au budget 2020 à hauteur de 500.000 € mais seulement 60.000 € ont été dépensés.

Tandis que les frais de fonctionnement en général étaient prévus au budget à hauteur de 986.000 € et seulement 458.000 € ont été dépensés.

Les comptes indiquent que le subside de fonctionnement prévu à 9.300.000 € dans le budget n'a été réalisé qu'à 7.700.000 €. Comme indiqué dans l'annexe, les subsides ont bien été octroyés en 2020, mais la partie non utilisée a été reportée à 2021.

Le Conseil prend connaissance.

Olivier Deleuze : « Si la criminalité a diminué en raison du Covid, les activités de l'Erip ont été quasi à l'arrêt. Les frais de personnel prévus en 2020 à 500.000 euros n'ont été engagés que pour une somme de 60.000 euros. Tout a été à l'avenant : l'Erip a hiberné en 2020 de manière compréhensible vu la pandémie ».

6 **Rapport d'activité 2020 - asbl VIVRE A WATERMAEL-BOITSFORT - Présentation: Olivier Deleuze**

STRUCTURE DE L'ASBL

Font partie de l'AG les membres de droits proposés par le Conseil Communal. Le nombre est fixé à 16. L'AG nomme 13 administrateurs

A. CLASSES DE DEPAYSEMENT

Les élèves des écoles communales partent en classes de dépaysement dans différents centres situés un peu partout en Belgique de la 3^{ème} maternelle à la 5^{ème} primaire. (centres de la Communauté Française, centres Adepts....)

Le prix demandé aux parents est de 75,00 € pour 5 jours. La commune prend en charge 25,00 € par enfant. Le prix des différents centres varie entre 67 et 185 euros pour 5 jours par enfant.

Cette année, vu la crise sanitaire, 10 séjours ont dû être annulés en primaire et 7 séjours en maternelle.

8 séjours ont donc eu lieu, soit 307 élèves.

Période	Lieu	Jours	Ecole	Nombres prévus	Nombres réels	Différences
Du 03/02 au 07/02/2020	ADEPS CHINY	5	SAPINIERE (P1-P3)	80	79	-1
Du 17/01 au 21/02/2020	FLIPPER	5	CEDRES (P2)	23	22	-1
Du 07/09 au 11/09/2020	ADEPS HYDRION	5	CEDRES (P3-P4)	49	47	-2
Du 21/09 au 25/09/2020	CDPA PERUWELZ	5	KARREBERG (P2)	29	18	-11
Du 05/10 au 09/10/2020	CDPA MARBEHAN	5	FUTAIE (P1-P2)	49	43	-6
Du 12/10 au 16/10/2020	CDPA BUZENOL	5	FUTAIE (P3)	29	26	-3
Du 12/10 au 16/10/2020	ADEPS ENGREUX	5	SAPINIERE (P4)	33	35	+2
Du 12/10 au 14/10/2020	FORGES DE PERNELLE	3	NAIADES	36	37	+1
Totaux				328	307	

B. CLASSES DE NEIGE

Les élèves des 6èmes primaires auraient dû se rendre à Torgnon en Italie du 14 au 22 mars 2020, mais vu la pandémie, le séjour a été annulé et aucun autre voyage n'a pu être mis en place avant la fin de l'année scolaire. Cette annulation concernait 107 élèves.

C. VOYAGES SENIORS

Pour l'année 2020, une excursion et deux séjours de courte durée avaient été proposés, à savoir une excursion d'un jour à la découverte de Lier en Mars, un voyage « Au fil de la Loire » du 23 au 27 avril et une croisière sur le Rhin de 5 jours du 16 au 20 octobre 2020.

Malheureusement, suite à la pandémie, tous les voyages prévus ont dû être annulés.

D. GESTION COMPTABLE DE DIFFERENTS PROJETS

L'asbl assure la gestion comptable de deux initiatives communales : Repair Café et Bal Populaire

Suite à l'évolution de la crise sanitaire, seuls trois Repair Cafés se sont tenus en 2020, à savoir le 12 janvier, le 9 février et le 8 mars 2020. Les autres ont été annulés.

Les deux donneries prévues au printemps et à l'automne ont également été annulées.

Le bal populaire prévu à la Maison Haute le 26/09/2020 a été également supprimé.

E. SERVICE DE PREVENTION ET DE COHESION SOCIALE

Partie I : Activités menées dans le cadre du Plan régional de Prévention et de Proximité (BPS) et du Plan accrochage scolaire (Perspective Brussels)

1. Prévention de la polarisation[1]

Projet 1. Projet « Balance tes préjugés : l'identité en question »

En 2020, le Service de Prévention, en partenariat avec le centre culturel La Vénérie et avec le soutien de la Coordination sociale, souhaitait poursuivre le cycle d'animations culturelles et de réflexion autour de la thématique des préjugés initié 2019. Cependant, en raison de la crise sanitaire, le projet n'a pas été réalisé.

Projet 2. Echanges d'informations et de pratiques

Le service a continué de participer à différents dispositifs de concertation et d'information, le plus souvent en visioconférence.

A épingleur, la concertation de quartier Archiducs/cités-Jardins – groupe de travail mis en place en 2019 dont font partie les Archicitoyens, quartier durable, le Chant des Cailles, les Compagnons du Floréal, la Maison de quartier des Cités-Jardins, le PCS Trois Tilleuls et la SISP Le Logis-Floréal. Les objectifs sont d'échanger sur les besoins identifiés dans le quartier et de renforcer le travail en réseau.

Projet 3. Projets participatifs de lien social

Les deux Maisons de Quartier sont des espaces interculturels et intergénérationnels de socialisation et d'éducation. Les activités qui y sont proposées s'inscrivent dans la prévention de la polarisation : elles ont pour objectif de renforcer le lien social entre habitants.

En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, de nombreuses activités ont été suspendues jusqu'en juin. Durant le confinement, les équipes des Maisons de quartier ont maintenu le lien avec les habitants au travers des réseaux sociaux ou par téléphone. Certains projets ont démarré durant l'été (les jeudis en famille, ateliers de réparation de vélos) ; d'autres ont été relancés en septembre-octobre 2020, en mode virtuel ou en présentiel.

Projet 4. Développement des savoirs et accès à la culture

Le développement des savoirs et l'accès à la culture favorisent l'inclusion sociale et contribuent à limiter les facteurs de risque de la polarisation. Les actions principales menées sont : les cours d'alphabétisation (ALPHA), les cours de français langue étrangère (FLE), les tables de conversation en français.

Une cinquantaine de personnes étaient inscrites dans ces différents projets mais en mars 2020, les activités ont été interrompues en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, plusieurs types d'aménagement, variables selon la période, ont été mis en place afin de maintenir le lien avec les apprenants: contacts téléphoniques, cours individuels, exercices à domicile, séances en visio.

2. Prévention et lutte contre la radicalisation

Outre la participation aux réunions d'informations organisées par BPS ou par Urbansecurity, la fonctionnaire de prévention participe aux réunions de la cellule de sécurité intégrée locale (CSIL).

3. Présence visible dans les espaces publics

Projet 1. Travail de proximité

Les maisons de quartier effectuent un travail de proximité auprès des habitants à travers l'accueil, l'écoute, les relais et l'orientation, la mise en place d'activités pédagogiques et les suivis individuels.

Ces activités ont été impactées par les mesures sanitaires mais les équipes ont tenté par différents moyens de rester en contact avec les habitants.

Après le premier confinement, deux éducateurs du service ont animé des ateliers de réparation de vélo dans les quartiers Akarova, Dries, Wiener, et Georges Benoît. Ces ateliers créent ou recréent du lien avec les habitants, tout en leur offrant un service utile gratuit.

4. Médiation de conflits

Projet 1. Gestion de dynamiques conflictuelles en rue

L'objectif du projet est de contribuer à la résolution des conflits, en privilégiant la proximité et le dialogue. Les activités principales sont les interventions en rue, le renfort d'animateurs de plaines de jeux durant l'été et l'implication du service dans un nouveau groupe de travail réunissant des professionnels de différentes structures communales axé sur les conflits entre habitants fréquentant des ateliers pour adultes.

Projet 2. Prise en charge des violences et conflits intrafamiliaux

En 2020, l'équipe du CEFAS a assuré la prise en charge de 40 situations ce qui correspond à 381 entretiens. Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 84 dont 56 majeurs et 28 mineurs

Projet 3. Relais des demandes de médiation de conflits de voisinage

Les conflits de voisinage entre habitants de la commune sont relayés vers le service de médiation d'Auderghem. Les données communiquées par le service de médiation d'Auderghem indiquent que les relais fonctionnent : sur 109 situations de conflit de voisinage traitées par le service de médiation d'Auderghem en 2020, 42 ont concerné Watermael-Boitsfort dont 5 non clôturées en fin d'année[2].

5. Lutte contre le décrochage scolaire

Projet 1. Soutien scolaire : aide aux devoirs et remédiation

Au total, pour l'année académique 2020-2021, les Maisons de quartier du Dries et des Cités-Jardins et l'Antenne scolaire ont accompagné 70 élèves du primaire et 23 élèves du secondaire.

Projet 2. Soutien pour les jeunes

Suivi pour les jeunes et familles, groupe de soutien virtuel pour adolescents en décrochage scolaire, soutien numérique pour les jeunes du secondaire de 12-18 ans.

En 2020, l'Antenne scolaire a assuré 34 suivis individuels qui sont l'occasion d'entendre les difficultés auxquelles les jeunes et leurs familles sont confrontés.

Projet 3. Implication des parents et des professionnels

Ce projet consiste en de l'information et le l'orientation, des projets collectifs dans les écoles visant à renforcer la communication famille-école, un groupe de soutien pour les parents.

Certains de ces projets ont dû être interrompus. A noter cependant, une action spécifique menée suite au confinement. En concertation avec 3 écoles communales, l'équipe de l'Antenne scolaire est allée à la rencontre des familles qui étaient injoignables durant le premier confinement. Au total, les écoles étaient sans nouvelle de 27 familles. L'équipe a pu visiter 23 familles, à WB et à Ixelles. La plupart des familles disent avoir recontacté les écoles après ces visites.

6. Prévention et lutte contre les assuétudes

Projet 1. Réalisation d'un état des lieux

En 2020, l'évaluatrice interne a mené un état des lieux fondé sur 23 entretiens auprès des membres du personnel. L'objectif était d'identifier les besoins de l'équipe concernant la prise en charge des habitants confrontés aux assuétudes. Une synthèse a été réalisée et des contacts ont été pris avec l'asbl Transit afin d'organiser une formation en 2021.

Partie II : Activités réalisées dans le cadre du Projet de Cohésion Sociale (PCS) Trois Tilleuls

Le PCS Trois Tilleuls (« Espace Mosaïque ») est issu d'un partenariat entre la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), la société immobilière de logements sociaux Le Logis-Floréal et le Service de Prévention et de Cohésion sociale.

En 2020, les principales activités menées, parfois réaménagées en fonction des mesures sanitaires, par le PCS ont été les suivantes :

- Organisation de « cafés-papotes »
- Mise en place d'un soutien scolaire destiné aux élèves du secondaire en partenariat avec l'Antenne scolaire
- Permanences individuelles
- Organisation ou participation à des moments festifs et culturels
- Organisation du projet de réaménagement des jardins communs du Studio-Logis et de la conservation des bacs potagers
- Organisation d'un atelier de yoga et de relaxation hebdomadaire

Suite à un nouvel appel d'offre lancé par la SLRB en 2020, l'asbl a été choisie pour reconduire le PCS pour la période 2021- 2025. Un des enjeux de cette nouvelle convention sera d'améliorer l'analyse d'impact des activités menées par l'ensemble des PCS de la Région.

[1] La polarisation est définie comme le renforcement des oppositions entre des personnes ou des groupes.

[2] Données 2020 fournies par la Médiation d'Auderghem, mars 2021.

Le Conseil prend connaissance.

Olivier Deleuze : « Contrairement à l'Erip, Vivre à WB n'a certainement pas hiberné en 2020 : la situation était compliquée car les gens

restaient confinés. L'asbl venait aux nouvelles et a également maintenu les liens à travers les réseaux sociaux. Vivre à WB a fait tout son possible pour maintenir le contact, que ce soit via les cours d'alphabétisation ou de français langue d'apprentissage. Le travail s'est ralenti : certaines classes de dépaysement ont été annulées (10 en primaire et 7 en maternelle) ainsi que des voyages pour seniors et des classes de neige.

Mr Casier félicite l'asbl pour toutes les actions entreprises. Dans la lignée de son propos au conseil communal du 16/11/2021, il insiste pour que la majorité prenne en compte sur la durée les problématiques d'exclusion accentuées par la crise sanitaire et élabore une stratégie de fond sur ces questions. Il souligne le besoin de montée en puissance de l'offre d'activités et d'une allocation proportionnelle du budget.

Joëlle Mbeka entre en séance.

7 **Rapport d'activité 2020 - Maison des Jeunes de Watermael-Boitsfort - Présentation: Odile Bury**

En mars 2020, nous avons connu la suspension de nos activités suite à la crise sanitaire. Néanmoins, la Maison de jeunes a rapidement su s'adapter et a continué de proposer des activités afin de maintenir le contact avec les jeunes.

Entre les périodes plus souples, durant lesquelles nous avons pu reprendre une partie de nos animations en présentiel, nous avons dû rebondir et nous diversifier. Nous avons donc pris le parti de proposer des activités en ligne avec les jeunes afin que nous puissions continuer à les soutenir durant cette période.

Nous savons que la crise n'a pas épargné la jeunesse qui s'est vue se faire suspendre les activités extrascolaires et suivre les cours depuis leur domicile. Ces jeunes ont été isolés davantage et les contacts sociaux présents au travers de l'école, du sport ou de la Maison de Jeunes se sont vus être drastiquement réduits. Afin de pallier ce manque de contact, nous avons, à hauteur de deux fois par semaine, organisé des "live" d'une heure, durant laquelle les animateurs étaient présents sur Instagram Live.

L'intérêt d'une telle démarche était de permettre aux jeunes de s'exprimer librement durant

De plus, nous avons également établi une fois par semaine des activités à faire du type "Do It Yourself", permettant d'occuper les plus jeunes autour d'un bricolage, une recette ou un challenge à réaliser. Enfin, les animateurs sont également présents sur diverses plateformes de jeux en ligne pour jouer en soirée avec les jeunes.

Outre cet aspect d'animation et de maintien de relation, nous avons intégré le soutien scolaire au moyen de la plateforme ZOOM. Ainsi, du lundi au vendredi, nous avons l'Ecole de Devoirs de 17 à 18 heures. Ce renforcement des horaires s'est justifié par une augmentation de la demande de la part des jeunes qui, fragilisés par les multiples directives impactant les écoles, ont connu des difficultés à suivre leurs cours. Nous sommes deux animateurs et un prestataire externe (2h/sem) à les suivre et les encadrer dans ce programme "on line".

Il est difficile d'évaluer tout ce travail en ligne, car la régularité des jeunes était l'une des problématiques, il nous fallait sans cesse être inventif et créatif pour maintenir le lien avec nos usagers.

Il est important de souligner le pragmatisme et la réactivité de l'équipe à mettre en place un programme d'activités en ligne, avec des ateliers essentiels comme l'accueil en ligne, l'atelier cuisine, l'atelier fitness, la préparation au permis de conduire. Cette expérience nous a permis le développement et une réflexion sur l'utilisation du numérique de manière globale.

Pour conclure, nous espérons une totale de nos activités en présentiel, car cette période nous a permis de se rendre compte à quel point la relation humaine occupe une place importante dans notre travail d'accompagnement.

Le Conseil prend connaissance.

Odile Bury : « Ce n'est un secret pour personne, 2020 a été une année très difficile pour toutes les structures ouvertes au public. La Maison des Jeunes a été obligée de réinventer sa manière de remplir ses missions, notamment via le numérique. Cela a été fait de manière très rapide par l'équipe qui a mis en place la correspondance de l'accueil à travers des moments ouverts aux jeunes pour leur permettre de parler librement de ce qu'ils vivaient. Il y a eu également des activités totalement inhabituelles pour la Maison des Jeunes, telles que l'accompagnement des jeunes dans les jeux en ligne ou dans les cours en ligne pour le permis de conduire. Il y a eu toute une réflexion au sein de l'équipe pour l'accomplissement de ses missions de manière différente. L'école des devoirs a été maintenue tous les jours pendant 1 heure (distantiel). Au moment de la réouverture possible des structures, la Maison des Jeunes s'est rendu compte que la configuration des espaces rendait difficile un accueil comme par le passé vu les règles sanitaires (occupation de l'espace, circulation dans les espaces). Pendant cette période particulière, l'accompagnement personnel des jeunes a été maintenu en présentiel mais pas les activités. Par chance, la Maison des Jeunes a pu maintenir son cadre vu le maintien des subsides et reprendre ses missions en 2021 dans des conditions toujours pas idéales ».

8 **Rapport d'activité 2020 - asbl Syndicat d'Initiative - Présentation: Hang Nguyen**

Préliminaire

Le « Syndicat d'Initiative pour la promotion du Commerce et de l'Artisanat à Watermael-Boitsfort » existe sous forme d'ASBL, depuis 1983.

L'ASBL succédait à l'association de fait « Syndicat d'Initiative » qui avait été constituée au début des années 1960.

Objet social

L'ASBL « a pour objet -, en dehors de toute volonté de lucre, de promouvoir le commerce et l'artisanat à Watermael-Boitsfort et, dans cette perspective, d'y favoriser le tourisme ».

« Elle a notamment pour mission :

- d'organiser, de coordonner, de patronner ou d'encourager les fêtes commerciales (braderies, brocantes, concours d'étalages, marchés, périodes commerciales...);
- d'assurer la consultation régulière des commerçants et artisans sur les problèmes qui leur sont propres ;
- d'assurer leur information sur leurs droits et obligations ;
- de collaborer à un meilleur service de la population de Watermael-Boitsfort par le commerce et l'artisanat ;
- de collaborer à la mise en œuvre des sites touristiques de Watermael-Boitsfort et à des activités socioculturelles susceptibles d'y attirer le tourisme ; »

Dispositions statutaires

L'association se compose de membres de droit et de membres commerçants.

Les membres de droit sont l'Echevin ayant le commerce dans ses attributions et les délégués du Conseil communal, proportionnellement à l'importance des groupes politiques.

Les membres commerçants et artisans exercent leur activité dans la Commune, sont reconnus comme tels par le Conseil d'Administration et représentent les divers quartiers commerciaux (au total +/- 240 commerçants et restaurateurs).

L'assemblée générale ordinaire se tient chaque année au cours du 1^{er} semestre.

Toute décision de l'assemblée requiert une double majorité, à la fois au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Conseil d'Administration comprend l'Echevin ayant la Vie économique dans ses attributions, quinze délégués du Conseil Communal (actuellement 4 DEFI, 6 Ecolo, 3 MR-GM, 1 GH et 1 PS-SPA) et six représentants des quartiers commerciaux (Arcades-Visé, Archiducs, Hospice-Payfa-Duc, Dries-Elan-Futaie, Keym-Bien faire, Vander Elst et Wiener-Middelbourg).

Toute décision requiert une double majorité au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Bureau se compose de 4 délégués du Conseil communal (Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier) et de 3 délégués des commerçants.

L'année sociale commence le 1^{er} Janvier pour se terminer le 31 décembre.

Les comptes de l'exercice écoulé sont vérifiés par deux commissaires (le chef du département « Finances » et la conseillère-adjointe du service des Finances).

Déclaration de Politique Générale – Législature 2019-2024

L'action du Syndicat d'Initiative s'inscrit notamment dans le cadre de la « Déclaration de Politique générale 2012-2018 »

En ce qui concerne la vie économique et la vie locale, la majorité :

- facilitera l'organisation d'événements et d'animations dans la Commune, elle favorisera le maintien et l'installation de commerces de proximité, et elle encouragera les initiatives destinées à promouvoir les commerces et artisans locaux dans un esprit écoresponsable.
- renforcera le rôle, les moyens et modalités d'action du Syndicat d'Initiative, comme un outil de dynamisation et de valorisation des quartiers commerçants de la commune.

Activités 2020

En raison de la pandémie de Covid, toutes les activités listées ci-dessous ont été annulées.

- Soirée d'Hommage aux acteurs économiques
- Village Provençal
- Brocantes
- Animations spécifiques : cortège d'Halloween, présence de Saint Nicolas dans les galeries de la place Keym et « Marché de Noël » place Andrée Payfa Fosséprez.

Seule la Family Day a pu se tenir en septembre 2020 à la place Keym.

Communication

Un site internet spécifique pour le SIWB a été créé. Il a pour fonction de répertorier et géolocaliser tous les acteurs économiques de la commune (Horeca, service et artisanat, loisirs, indépendants,...), de promouvoir les quartiers commerciaux (en informant des animations, ...) et d'informer les commerçants sur les règlements, mesures d'aides et autres informations qui peuvent leur être utiles.

Dès le début de la crise Covid 19, le SIWB a répertorié et publié une liste de tous les horeca proposant des plats à emporter et à livrer.

Travail de promotion et de redynamisation des commerces place Keym

La crise sanitaire a mis l'accent sur la nécessité de développer des outils numériques, une boutique en ligne, un système livraison et/ou de click and collect, de renforcer sa visibilité en ligne. Afin de soutenir les commerçants dans cette démarche, le SIWB a proposé une prime numérique.

Le SIWB travaille en collaboration avec divers organisations comme UCM ou HUB pour co-organiser des activités de promotion, comme le business networking sur le thème de la relance post-covid en septembre 2020 ou encore les visites d'ateliers lors de la semaine des entrepreneurs en novembre 2020.

En fin d'année, le SIWB a lancé sa traditionnelle tombola des fêtes ainsi que l'opération décoration de vitrines afin d'accroître l'attractivité des commerces.

Le Syndicat d'Initiative ne dispose d'aucun personnel spécifique : c'est donc en synergie avec l'Echevinat de la Vie économique que ces activités peuvent être réalisées.

Sur le plan financier, le Syndicat d'Initiative bénéficie d'un subside communal de 12.856 €.

Il a aussi bénéficié d'un subside supplémentaire « Covid » de 10.000 € afin de soutenir financièrement les commerçants et les promouvoir durant cette crise.

Ces subsides ont notamment permis la création du site internet du SIWB et d'octroyer une prime numérique sous conditions aux commerçants.

Conclusions

Au nom du Syndicat d'Initiative, nous remercions les employés communaux pour leur travail de secrétariat administratif et financier, ainsi que l'ensemble des commerçants, administrateurs et bénévoles du SIWB pour leur aide lors des diverses manifestations.

Nous remercions également les membres du Conseil communal présents pour leur écoute attentive.

Le Conseil prend connaissance.

Hang Nguyen : « Les asbl ont été fortement touchés par la crise, le syndicat d'Initiative et les commerçants aussi. Les événements ont dû être annulés en 2020, mais pour autant le syndicat d'Initiative est resté très actif et à l'écoute des besoins spécifiques propres à chaque commerçant. Le syndicat a développé ainsi un nouveau site internet qui répond à un besoin déjà antérieur à la crise sanitaire (annuaire des commerçants avec géolocalisation et recherche par critères, agenda des événements, informations utiles, règlements, aides, etc.). Les événements de networking organisés pour un partage d'expérience par les commerçants et une collaboration ont été utiles pendant la crise Covid (réorientation d'activités ou entraide). Une prime numérique a été lancée pour aider les commerçants à ouvrir un nouveau site ou à faire un appel à un consultant. Malgré la crise Covid, le Syndicat d'Initiative a été aux côtés des commerçants pour les aider à passer ce cap ».

Mme Squartini demande si les rapports d'activité présentés à ce conseil doivent être validés et approuvés par le Conseil d'Administration ou l'AG de l'asbl. Elle déclare qu'il y a un problème de mobilisation des commerçants membres de l'asbl pour qu'ils participent activement aux assemblées générales. Elle ajoute que les statuts de l'asbl vont être modifiés pour éviter que l'absence des membres ne bloque le fonctionnement de l'asbl. Elle demande également une augmentation du subside.

Réponse de Mme Hang Nguyen : « En ce qui concerne la participation des commerçants, ce n'est pas un problème nouveau ou spécifique à la crise, le problème existait déjà au début de mon mandat, raison pour laquelle il avait été décidé de revoir les statuts. Il y a un processus en cours avec l'association Back pour retravailler les statuts. J'attends de recevoir les remarques et suggestions des conseillers pour travailler sur la suite du processus. L'organisation de réunions récurrentes avec les commerçants est difficile vu leur manque de disponibilité, bien qu'ils restent intéressés par des projets concrets selon leur quartier. C'est ainsi que des réunions ont été organisées dans les commerces (Roi Albert, Archiducs, Ciccio) avec un agenda et des points plus spécifiques au quartier. Cette expérience positive sera renouvelée une fois la levée des mesures sanitaires ».

Mr le Secrétaire indique qu'à sa connaissance, les instances de direction des asbl doivent approuver le rapport d'activité.

Mme Squartini constate que cela n'a pas été le cas ici.

Mr Dermine souhaite connaître le montant du budget de l'asbl ainsi que le montant de l'augmentation en 2020.

Mme Nguyen répond qu'en 2020, le budget de l'asbl a été augmenté de 10.000 euros, ce qui l'a porté à 22.000 euros.

Mr Dermine note que 22.000 euros ont été octroyés à l'asbl, sur un budget annuel communal de 50 millions.

Benoît Thielemans entre en séance.

Jan Verbeke entre en séance.

Laurent Van Steensel entre en séance.

9 **Rapport d'activité 2020 - scrl En Bord de Soignes - Présentation: Benoît Thielemans.**

Le présent rapport annuel présente la gestion de la société immobilière de service public (sisp) ainsi que la participation des Administrateurs susnommés aux réunions des organes de gestion de En Bord de Soignes (anciennement Ville et Forêt), du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Impact de la pandémie Covid-19 sur la vie de EBDS

Le personnel d'En Bord de Soignes exerce ses tâches sur 3 sites différents, sans oublier le personnel de terrain : ouvriers, concierges et agents de propreté.

La mise en place du confinement a nécessité des adaptations tenant compte de cette diversité de lieu de travail.

Si nous avons bien entendu maintenu le travail des ouvriers pour intervenir sur les urgences techniques, le télétravail est devenu la norme première pour le personnel « de bureau ». Du nouveau matériel informatique et de téléphonie a été fourni au personnel pour permettre le maintien des contacts à distance et la possibilité d'effectuer des réunions virtuelles (logiciel de scanning pour le courrier, PC portables, smartphones). La sécurité informatique de nos installations a également été renforcée. Une indemnité de télétravail a également été octroyée.

La pandémie a demandé à l'ensemble des équipes un grand esprit d'adaptation afin de maintenir le contact avec notre public et leur assurer un service de qualité.

Néanmoins il ne faut pas nier que le manque de contact directs avec les locataires déshumanise partiellement notre travail. Nous pouvons constater une montée de l'agressivité dans les contacts avec certains locataires.

Une société immobilière de service public issue de la fusion

Pour rappel, le 22 décembre 2015 les SISP: « Habitations et Logements sociaux d'Auderghem », « Constructions d'Habitations Sociales de Woluwe-Saint-Pierre » et « Ville & Forêt de Watermael-Boitsfort », ont fusionné pour créer la SCRL « En Bord de Soignes » (EBDS). La fusion ayant été effective au 1er janvier 2016, le présent rapport d'activité relate la cinquième année d'existence de la sisp.

Nous finissons cette première étape de la concrétisation de la fusion de 2016 avec la satisfaction d'avoir, entre autres :

- Une identité graphique assurant notre visibilité tant en interne qu'envers les locataires et nos partenaires.
- Une politique salariale où les membres du personnel exerçant une activité identique, perçoivent un salaire équivalent.
- Des projets techniques améliorant ou développant notre patrimoine dans une optique où les logements loués participent à une amélioration de leur vie quotidienne.

De plus, EBDS s'inscrit dans les priorités régionales améliorant la situation du logement en région bruxelloise. Citons, notamment :

- La participation active à l'offre de logements aux victimes de violences conjugales et familiales.
- La participation à l'accompagnement de sans-abri via les projets Housing-First

Organisation des services et personnel

En termes de personnel au 31/12/2020 EBDS comptait 72,7 Equivalents Temps Plein (ETP) contre 71,45 ETP en 2019, 67,8 ETP en 2018, 62,6 ETP en 2015, 61,7 en 2016 et 62,3 en 2017. + 3 assistantes sociales mises à disposition par le SASLS + 7 « art.60§7 »

Gestion locative

Mouvements locatifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Attribution en ordre utile	105	80	58	51	27	27	25
Dérogation art. 33	2	3	3	1	4	2	1
Art. 34 convention augmentation patrimoine	0	0	0	0	0	0	0
Art. 35 (convention CPAS)	2	5	7	6	3	1	2
Art. 36 (convention maison d'accueil)	0	0	0	3	3	3	3
Art. 37 (Convention)	1	0	0	0	0	0	0
Art. 12 (Relogement)	0	0	0	0	0	7	2
Mutation	37	24	28	24	19	14	27
Transfert	8	8	2	4	1	3	16
Autres	0	0	0	0	0	3	4
TOTAL	155	120	98	89	57	60	80

Suivi social

Sur base de la dernière évaluation transmise par la SLRB à propos du plan d'action sociale au sein d'EBDS et dans l'optique d'un (re)déploiement de cet aspect du travail au sein de la SISP, les décisions suivantes ont été prises :

1. Maintenir les actions et missions actuelles permettant l'accompagnement individuel des locataires.
2. Appel à une aide méthodologique extérieure via, entre autres, le pôle action sociale de la SLRB et nos partenaires sur le terrain, voire un intervenant externe au secteur, pour :
 - a. Etablir un diagnostic des besoins des locataires sur tous les sites de la société.
 - b. Renforcer l'action sociale dans le développement de nos actions envers les locataires tant lors de projets portés par le service technique (accompagnement de locataires lors de rénovations en milieu occupés par exemple) ou locatif (accompagnement du développement du rôle des concierges par exemple).
 - c. Utiliser les compétences sociales internes pour améliorer le lien « locataires / membres du personnel » afin de supprimer les a priori mutuels.
 - d. Développer le travail de réseau autour des locataires les plus « problématiques »

Patrimoine

2. Composition du patrimoine

Logements sociaux	1869
Bureaux SISP	6
Local associatif	5
Local part public	4
Logement désaffecté	15
Logement de fonction	13
Magasin	5
Salle polyvalente	3
Total	1920

Type de logements	Nombre
Logements accessibles	279
Logements adaptables	317
Logements adaptés	59
Logements adaptés + service AVJ	20

1. Evolution des chantiers emblématiques à Watermael-Boitsfort

- a. Rénovation de 84 logements dans le quartier Dries / Elan (Watermael-Boitsfort)
 - i. En février 2018, lancement de l'étude GLOBALE sur tout le site Dries-Elan.
 - ii. Durant l'année 2019, constitution du dossier de permis d'urbanisme et validation par la SLRB de l'avant-projet définitif.
 - iii. En décembre 2019, le permis d'urbanisme a été introduit auprès de la région Bxl-Capitale.
 - iv. Le 16/9/2020, la SISP a obtenu le Permis d'Urbanisme
 - v. Entre janvier 2020 et novembre 2020, rédaction et élaboration du dossier de base d'adjudication (retard dû à la pandémie Covid- télétravail – restriction de regroupement).
 - vi. Fin décembre 2020, notre dossier de base d'adjudication était prêt pour solliciter la remise des prix auprès des entrepreneurs. Toutefois, la SLRB nous a imposé de lancer une demande de marché de service afin de sélectionner un bureau d'architecture externe pour le suivi de chantier. La décision de la SLRB a occasionné plus de 6 mois de retard sur le démarrage initial de l'exécution, initialement prévue le 2ème trimestre 2021.
- b. Chablis Taillis (Watermael-Boitsfort)
 - i. Le projet a pour objet le désamiantage complet, la rénovation et l'isolation de l'enveloppe ainsi que la mise à niveau des installations techniques pour les immeubles sis rue de l'Elan 73-75 et 80-82 (Chablis-Taillis). Le marché sera conclu pour l'ensemble des deux immeubles (73-75 et 80-82) mais sera divisé en une tranche ferme et trois tranches conditionnelles, sous réserve de l'obtention des budgets.
 - ii. La procédure restreinte pour la désignation d'une équipe pluridisciplinaire a été lancée le 14/07/2020. Il s'agit d'une procédure en deux phases, d'une part la sélection qualitative des candidats et d'autre part l'attribution du marché sur base des offres.
 - iii. Pour la seconde phase du marché, les offres devaient parvenir à la SISP au plus tard le 11/01/2021.

Compte de Résultat 2020

Le compte de résultat 2020 d'En Bord de Soignes présente un bénéfice de 352.744 €, ce qui donne une augmentation des bénéfices par rapport à 2019 de 254.916 €.

Activité des représentants de la Commune de Watermael-Boitsfort en 2020 :

	Conseil d'administration		Comité de gestion	
	Présence	Réunions	Présence	Réunions
Marie-Noëlle Stassart , administratrice	10	15		
Cécile de Grand Ry , administratrice, membre du Comité de Gestion	13	15	19	21
Benoît Thielemans , vice-président	13	15	18	21

Le Conseil prend connaissance.

Mr Thielemans déclare qu'il ne siège plus au conseil d'administration d'En Bord de Soignes depuis le 01/01/2021. Il reprend différents éléments de son rapport (maintien au travail des ouvriers pour les urgences techniques, télétravail pour le personnel administratif). Il déclare que le manque de contact directs avec les locataires déshumanise partiellement le travail d'En Bord de Soignes et observe une montée de l'agressivité dans les contacts avec certains locataires.

Mr Casier demande s'il existe un instrument de mesure de la satisfaction du public et dans la négative, invite les représentants communaux à plaider dans ce sens auprès d'EBDS.

Mr Thielemans répond qu'une enquête de satisfaction était prévue sous la houlette de la SISP mais il ne sait pas si cette enquête a eu lieu. Une telle enquête est une bonne chose car il est très difficile pour les administrateurs d'avoir des retours du terrain. En ce qui concerne les aspects techniques, il y a eu un gros changement avec des gardes techniques assurées par En Bord de Soignes via un call-center. Les retours sont plutôt positifs (demandes mieux dirigées et mieux suivies) mais ceux-ci ne sont pas objectivés.

Mme Squartini demande s'il y a des collaborations avec le CEFAS pour les personnes victimes de violences intrafamiliales.

Mr Thielemans déclare qu'En Bord de Soignes a signé deux conventions avec des organismes d'hébergement de personnes ayant subi des violences familiales. Par ces conventions, des places prioritaires sont réservées pour les personnes qui émanent de ces deux organismes. Ces conventions bénéficient aux trois communes. Le processus d'attribution a été ralenti à Watermael-Boitsfort vu la nécessaire rénovation de grands bâtiments (rue de l'Elan par exemple). Le quota pour ces personnes hébergées par ces associations est donc moindre. Mr Thielemans conclut son intervention en déclarant qu'une collaboration avec le CEFAS ne se ferait pas forcément en direct mais plutôt via le service Social de la commune ou le CPAS.

Mr Soumillion emboîte le pas. Il est rentré dans l'instance d'En Bord de Soignes depuis peu de temps et il est toujours en période d'observation. « En ce qui concerne les chantiers à Watermael-Boitsfort, il y a un grand saut à faire en matière de rénovation et de désamiantage intégral des grands immeubles qui se trouvent aux 73-75 et 70-82 rue de l'Elan (Chablis et Taillis). Cela ne facilite pas le renouvellement ou le suivi de l'attribution des logements à WB. Cependant quand on observe les statistiques sur l'ensemble de la société fusionnée, les services techniques peuvent s'organiser pour le moment pour que le rythme soit suivi au niveau des attributions. Il y a sans doute un certain retard à Watermael-Boitsfort. Notre rôle est que cela se passe à Watermael-Boitsfort de manière optimale également ».

10 Rapport d'activité 2020 - Le Petit Propriétaire - Présentation : Benoît Thielemans

Brève présentation du Petit Propriétaire

Fondée le 19 février 1951 à Etterbeek, la société anonyme Le Petit Propriétaire, a pour objet le crédit social.

Grâce à la garantie régionale, le crédit social permet de bénéficier de taux des plus avantageux pour toute la durée de l'emprunt, si le projet

l'emprunteur remplit certaines conditions.

Les prêts doivent être destinés exclusivement à l'achat, la construction, la conservation et la transformation d'habitations sociales ou assimilées dans la Région de Bruxelles-Capitale..

Une habitation unifamiliale est considérée comme sociale ou assimilée lorsque, elle répond aux normes fixées par la Région de Bruxelles-Capitale pour le prix d'achat, la valeur vénale, la surface bâtie, la superficie et le prix du terrain.

Réunions tenues en 2020

CA du 22 juin 2020

AG ordinaire du 22 juin 2020

Activités et résultats de la société en 2020

Aucun prêt n'a pu être attribué, faute de funding.

25 prêts étaient en cours au 31 décembre 2020 pour un montant de créances de 2.161.120,07 €.

Les remboursements par nos emprunteurs au cours de l'exercice 2020 ont été de 1.001.361,08 €.

Ce montant comprend 293.908,88 € au titre de mensualités et 707.452,20 € au titre de remboursements anticipés totaux.

Le compte de résultat présente une perte de 413.819,37 € (voir explications dans le rapport de gestion).

La perte de l'exercice ne met pas en péril la continuité de l'exploitation de la société à court terme. La perte de l'exercice est absorbée par les résultats reportés et la trésorerie permet de faire face aux prochaines échéances. Toutefois, à terme, en 2026, la continuité de la société ne sera plus assurée.

Activité du représentant de la Commune de Watermael-Boitsfort au CA en 2020 :

Benoît Thielemans, administrateur, a participé à 1 CA et à l'ag.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Thielemans rappelle que cette société donne des prêts à des taux avantageux aux personnes à revenus modestes. La société ne peut plus proposer des prêts concurrentiels. Il y a beaucoup d'emprunteurs qui remboursent de manière anticipée. Ces liquidités inscrites à une rubrique différente du bilan ne comptent pas pour renflouer les recettes de la société dont les réserves sont en train de fondre. Dans un an ou deux, une liquidation devra être envisagée et ce avec la Région.

11 **Rapport d'activité 2020 - asbl Parc Sportif des Trois Tilleuls - Présentation: Jean-François de Le Hoye.**

L'année 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de COVID. Le secteur des sports, et donc le Parc Sportif des Trois Tilleuls, a été impacté par cette pandémie. D'une part, toutes les activités au sein du Parc Sportif ont d'abord été interdites durant le premier confinement pour ensuite reprendre petit à petit pour un nombre très limité de participants et avec la mise en œuvre de nombreux protocoles. Tout ceci a impacté l'ASBL dans toutes ses dimensions.

Dans la mesure du possible et dans le respect des règles sanitaires, l'ASBL et la Commune ont mis à profit les périodes de fermeture pour réaliser des entretiens et des réparations de l'infrastructure.

En 2020, le programme des chèques sport délivrés par l'ASBL a été poursuivi.

En ce qui concerne le personnel, une personne a été licenciée et une autre a démissionné. Trois engagements ont été réalisés (2.5 ETP) dont un mi-temps sous contrat Maribel.

Durant les périodes de fermeture, une partie du personnel a été mis en chômage temporaire avec le paiement du « complément chômage » par l'ASBL. L'ensemble du personnel fixe a reçu des éco-chèques (prime one-shoot) pour les remercier de leur implication lors de la mise en œuvre des nouveaux protocoles.

Infrastructures

- Piscine Calypso : 107 284 entrées (hors clubs) – soit 38% par rapport à 2019 – dont 44 907 privées (30% par rapport à 2019).
- Hall omnisports : fréquentation réduite durant cette année suite à la crise sanitaire. Fréquentation essentiellement par les moins de 12 ans lors du déconfinement.
- Beach-Volley : 446 heures de location (relativement peu impacté vu la reprise autorisée le 10 juin, correspondant au début de la pleine saison pour ce sport).
- Tennis :
 - Tennis été : 335 membres (Le tennis en extérieur a été le premier sport dont la pratique a été autorisée (à partir du 4 mai 2020), c'est la raison pour laquelle nous avons connu une augmentation du nombre de membres).
 - Tennis hiver : après le début de la pandémie, durant la saison hiver, seul les moins de 13 ans ont pu jouer en indoor.
- Mini-Bassin : 545 abonnements scolaires ; 15.5 plages horaires de 20 minutes louées par les établissements scolaires qui n'ont pas opté pour les abonnements scolaires
- Salle Duska: la salle Duska n'a pas pu être utilisée pendant une majeure partie de l'année à cause des conditions sanitaires. Sinon, il y a une vingtaine d'heures de location par semaine
- Stade, piste d'athlétisme, terrains de football et de rugby : fréquentation maximale en saison durant la semaine mais limitée le week-end par un manque de vestiaires.
- Padel : tout comme le tennis, le padel a pu reprendre courant du mois de mai. Ce sport connaît un bel engouement (169h en 2018, 360h en 2019 et 646h en 2020) qui se confirme en 2021. Le terrain est actuellement saturé.

Activités sportives

- Ecole de natation : vu la durée des fermetures des piscines en 2020 pour raison de Covid (arrêt des cours en mars 2020 et reprise en octobre), le nombre de cours organisés a drastiquement diminué.
- Ecole de basket : 29 enfants entre 4 et 9 ans. Les cours de donnent à l'Athénée Royal de Watermael-Boitsfort en dehors des fermetures dues à la crise sanitaire.
- Aquagym : le cours d'aquagym a été arrêté le 12 mars. De ce fait, le nombre de participants a chuté à 580.
- Stages de natation en juillet août pour enfants : 156 participants
- Indoor biking : 4 séances de 10 à 12 personnes par semaine

Evènements les plus marquants

- En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'événements en 2020.

Nombre de réunions

- Assemblée générale : 2 ordinaires
- Conseil d'administration : 3
- Bureau : 11
- Cofely / TP / asbl : 4
- Réunions avec des clubs : 3
- Réunions TP / asbl : 2
- Réunion pour le centre sportif local + conseil des utilisateurs + ADEPS + AES : 4
- Réunion avec concessionnaires du Lagon : 1

Le Conseil prend connaissance.

Mr Jean-François de Le Hoye remercie l'équipe du Parc Sportif pour son professionnalisme, les clubs sportifs et les ouvriers des Travaux publics. Il déclare que 2020, année de la COVID, a eu un impact assez important sur le sport avec une période d'arrêt total des activités et une reprise très progressive avec des conditions drastiques dont la mise en œuvre a nécessité la réorganisation totale du fonctionnement du Parc Sportif. Le Parc Sportif a profité des périodes de fermeture pour exécuter certains travaux. L'asbl reçoit 25 % de subsides dont principalement des subsides communaux, 75 % de ses recettes sont des recettes propres. Etant donné la diminution de recettes en 2020, une partie du personnel a été mis au chômage temporaire avec une compensation de la perte salariale prise en charge par l'asbl. Une prime exceptionnelle (éco-chèques) a également été octroyée au personnel. Malgré la pandémie, il y a eu une augmentation des chèques sport. L'asbl a une bonne collaboration avec l'Adeps ainsi qu'avec deux centres sportifs bruxellois. Avec l'Adeps, l'asbl a un projet pilote « Maison sports et bien-être » qui est relancé actuellement. Enfin, le Sport Open Day a été annulé en 2020».

Mme Squartini fait remarquer qu'il y a eu une forte augmentation des élèves inscrits aux cours de natation et suppose qu'il s'agissait du début d'année scolaire. Elle en demande la raison.

Mr de Le Hoye indique que ce phénomène est régulièrement observé et que de nouvelles plages horaires doivent être créées et du personnel engagé pour s'aligner sur cette demande.

12 **Rapport d'activité 2020 - Sibelga/Interfin - Présentation : Cathy Clerbaux**

Quelle sont les rôles respectifs de Sibelga et Interfin ?

SIBELGA est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale. INTERFIN regroupe le patrimoine des communes bruxelloises dans le secteur du transport (Elia et Fluxys) et de la distribution d'énergie. A ce titre, Interfin est l'intercommunale de financement de Sibelga et son actionnaire exclusif. En vertu des dispositions statutaires de Sibelga et d'Interfin, les mandats d'administrateurs en Sibelga et en Interfin sont indissociables.

Nombre de réunions et compétences du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration en Sibelga s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2020. Il prend des décisions en particulier en matière de tarifs, de règlements, de plans d'investissements, et de programmes d'exécution des missions de service public devant être adoptés en exécution des lois et ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz. L'activité du Conseil d'administration et du Bureau en Interfin consiste principalement à suivre périodiquement les participations et les activités des différentes sociétés participées. Le Conseil d'administration en Interfin s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2020.

Eléments importants pour le bilan 2020

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la crise sanitaire. Le Conseil d'administration a donc été régulièrement informé de la situation liée au Coronavirus, son impact sur les activités et le personnel. Les activités critiques non jamais été interrompues de sorte que la continuité de l'alimentation en gaz et en électricité des Bruxellois a toujours pu être garantie. A compter du 5 mai 2020, l'ensemble des activités a repris.

Situation budgétaire

Comme les années précédentes, et conformément aux engagements pris, Sibelga et Interfin ont assuré ensemble 95 millions d'euros de revenus aux communes (enveloppe récurrente), soit 35,1 millions pour la redevance de voirie versée par Sibelga aux communes et 59,9 millions pour le dividende ordinaire Interfin, sans compter l'avantage constitué par le service de l'éclairage public (budget de 31,5 millions € pour 2020).

Pour rappel, les 2 missions essentielles que Sibelga assume de longue date en matière de missions de service public sont une mission de fourniture sociale et la mission d'éclairage public communal. Il faut y ajouter depuis 2017 la coordination des projets SolarClick et NRClick (subsidés à 100% par la Région et donc non à charge des tarifs) ainsi que, depuis 2018, la conversion du réseau pour le passage du gaz L « pauvre » au gaz H « riche » et une nouvelle mission d'accompagnement des pouvoirs publics dans le déploiement d'infrastructures pour la distribution de carburants alternatifs (rechargement de véhicules électriques et au gaz).

La mission de fourniture sociale

Sibelga prévoit en 2021 une hausse des clients hivernaux. Suite à la crise sanitaire liée au coronavirus, la période hivernale a en effet été prolongée à plusieurs reprises. Cette situation aura indubitablement un impact sur l'année 2021.

L'éclairage public

On observe une croissance légère, mais continue du nombre de luminaires. En 2021, il est prévu de placer 3 440 nouveaux luminaires (uniquement des LED télécontrôlables),

La conversion L/H

La première conversion a eu lieu, sans encombre, début septembre 2020 (+/- 50.000 compteurs).

En juin 2021, les communes suivantes seront converties : Jette, Ganshoren, Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Saint-Josse, Evere, Anderlecht, Saint-Gilles. La conversion à Watermael-Boitfort suivra ensuite.

SolarClick et NRClick

Le contrat de gestion pour les programmes SolarClick et NRClick se terminait en principe fin 2020. Il a cependant été prolongé le temps de permettre la négociation du contrat de gestion suivant avec la Région (en cours).

Les évolutions envisagées sont les suivantes :

- pour SolarClick : les installations ne seraient plus d'office payées par la Région, mais aussi par la commune ou un tiers investisseur, toujours via la centrale d'achat gérée par Sibelga. Sibelga pourrait également s'occuper de l'aspect rénovation et isolation de toitures ;
- pour NRClick : le programme serait plus ambitieux, mais Sibelga devrait identifier un parc de bâtiments qui pourrait entrer dans un programme de rénovation profonde et encadrer celle-ci.

Le soutien à la mobilité alternative

Cette nouvelle mission a été introduite dans l'ordonnance de juillet 2018 et porte sur deux volets :

- MobiClick : une centrale d'achat de véhicules verts et de bornes pour les alimenter à destination des pouvoirs publics.

Le 20 octobre 2020, c'est la vision stratégique en matière de mobilité électrique qui a été présentée aux administrateurs. Une note de vision qui consacre les grands principes en matière de déploiement de bornes en voirie publique a été adoptée en juillet par le Gouvernement. Elle est le fruit d'une collaboration entre Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, Brugel, Sibelga, les Cabinets de Elke Van Den Brandt et Alain Maron.

Les grands principes sont les suivants :

- objectif de 11.000 bornes avec 2 points de charge en voirie publique et semi-publique à l'horizon 2035,
 - les bornes doivent avoir un accès universel et être fournies en électricité verte,
 - être bien réparties sur le territoire et situées dans des lieux stratégiques.
- ChargyClick : il s'agit d'un plan d'installation de 400 points de recharge en voirie à compter de fin 2021/début 2022. Sibelga assurera un rôle de coordination de ce plan destiné à préparer le déploiement massif prévu pour les années suivantes.

Le Conseil prend connaissance.

Mme Cathy Clerbaux reprend les grandes lignes du rapport d'activité (période hivernale prolongée, changement des luminaires en LED, modification des conduites de gaz suite au changement de fournisseur, installation de bornes électriques dont 10 sur Watermael-Boitsfort).

13 Rapport d'activité 2020 - asbl Vivre chez Soi - Présentation: David Leisterh.

2020 est une année très particulière en raison de la pandémie qui a eu pour conséquence deux épisodes de confinement, des mises en quarantaine, des dispositions spéciales pour les prestataires de terrain et du télétravail pour le personnel administratif.

Il est par conséquent très difficile de comparer cette année difficile avec les années précédentes mais il est important de souligner que l'impossible a été fait pour impacter le moins possible les bénéficiaires.

1. Le personnel

Vivre Chez Soi compte 43 employés à charge de l'asbl et 6 à charge de la commune.

L'équipe est entre autres composée de 28 aides familiaux et de 11 aides ménagères.

1. Le service social

Durant cette année 2020 nous avons pris en charge 38 nouveaux bénéficiaires soit 31 personnes seules et 7 couples.

Au niveau du service repas, nous avons enregistré 54 nouvelles demandes en

2020. La livraison des repas nous permet aussi de proposer un autre type d'intervention par le biais de petites prestations.

L'intérêt d'associer des petites prestations prend ici tout son sens et permet de mettre en place un accompagnement toujours plus ciblé et personnalisé.

Le souci principal qui guide nos interventions consiste à assurer à nos bénéficiaires un confort de vie, d'hygiène et de sécurité à domicile, et ce, le plus longtemps possible.

La majeure partie de cette augmentation est liée à la pandémie. Nos bénéficiaires ont essentiellement souffert du manque de liens sociaux, de la peur et du manque de suivis médical.

1. Le Centre de formation

En parallèle de ses services d'aides, l'ASBL dispose également d'un centre de formation.

- Année académique 2019-2020 : 25 élèves ont suivi la formation toute l'année, dont 2 hommes (entre 20 et 56 ans).
- Année académique de 2019-2020 : pour ce nouveau cycle, nous avons reçu l'accord de la Cocof de créer un groupe de minimum 7 élèves afin de favoriser la distanciation sociale et de donner un maximum de cours en présentiel. La moyenne d'âge est de 39 ans.

1. La formation continue

Malheureusement, suite aux conditions sanitaires, nos aides familiaux et aides ménagères n'ont pas pu suivre de formation.

1. Les repas à domicile

Pour rappel, Vivre Chez Soi assure la livraison et le suivi des commandes. L'élaboration et la préparation des repas ainsi que la facturation sont pris en charge par le CPAS.

En 2020, nous avons livré 31.855 repas (-1,62 % en comparaison à 2019)

- 29.156 plats chauds (-0,86 % en comparaison à 2019)

- 2.699 plats froids (-9,19 % en comparaison à 2019)

Soit une moyenne mensuelle de 2.655 repas.

Nous avons enregistré en 2020 : 54 nouvelles demandes.

218 foyers ont reçu les repas en 2020.

La livraison de repas à domicile n'a jamais cessé de fonctionner. Ce service est devenu indispensable pendant la crise sanitaire.

1. Le service « bricolage professionnel »

Un subside couvre actuellement le service technique (mi-temps d'un ouvrier + frais) jusqu'au 31/12/2020.

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, 118 fiches de travaux ont été complétées et 121 interventions ont été assurées, soit 28,4% de moins qu'en 2019. En cause de cette diminution, l'arrêt du service et la crainte des bénéficiaires pour coronavirus.

Nous sommes donc en attente des documents pour pouvoir réintroduire la demande d'agrément 2021-2023 car le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale nous a averti de leur intention de ne plus renouveler l'agrément des ASBL concernées.

1. Mémoire Vive

Suite à la fermeture des institutions culturelles et des services de proximité, Mémoire Vive a voulu continuer à proposer des projets aux bénéficiaires et aux habitants de la commune de Watermael-Boitsfort. Le service a créé des projets accessibles pour renforcer les liens sociaux et améliorer le bien-être des usagers pendant cette période difficile.

1. Les activités

Début 2020, nous comptons une vingtaine de participants dont 15 réguliers. Des femmes vivant seules pour la plupart.

Durant le premier confinement, des activités 'à distance' ont été proposées. Celles-ci n'ont pas rencontré une grande adhésion. Cette faible participation s'est également expliquée par le fait que la majorité d'entre eux n'avaient pas accès à l'outil numérique ou n'en avaient pas une maîtrise suffisante.

Nous avons donc apporté un soutien aux participants à travers des appels téléphoniques réguliers.

Lors du premier déconfinement, nous avons convié les participants aux activités 'Lundis au soleil' : des activités et ateliers variés organisés au jardin durant l'été.

Deuxième confinement : Nous avons repris un soutien téléphonique régulier et fait l'acquisition de 2 tablettes sur lesquelles nous avons rassemblé des photos et vidéos-souvenir des moments partagés avant la crise sanitaire (séjours à la mer, activités diverses) et durant l'été ('Les Lundis au soleil').

1. Conclusion

L'année a été particulièrement éprouvante pour toutes les équipes mais celles-ci ont pu rester soutenues et présentes malgré leur peur liée à la pandémie.

Nous tenons à remercier tout le personnel d'avoir répondu présent pendant cette crise sanitaire.

Le Conseil prend connaissance.

Mr David Leisterh cite les différentes missions de l'asbl (repas et aide à domicile, formation au petit bricolage) et déclare qu'une multitude de missions ont été arrêtées pendant la première vague. Tout le défi en 2020 a été de redémarrer des missions capitales avec toutes les précautions sanitaires et l'équipement adéquat (masque, blouses). L'asbl a pu compter sur un soutien financier assez important de la Cocof pour financer le matériel de protection et les heures non prestées. Entretemps, le message passe : Vivre chez Soi est une asbl qui retarde l'entrée en maison de repos par des soins à domicile. Le nombre d'heures prestées par l'asbl est subsidié davantage d'année en année, entre

2 et 5 %. Malgré toutes les difficultés, l'année 2020 a été traversée correctement et a permis de renforcer la cohésion d'équipe qui avait connu des difficultés précédemment.

14 Rapport d'activité 2020 - Mission locale d'Etterbeek - Présentation: Gabriel Persoons.

1. Contexte général

Pour rappel, les Missions Locales sont des ASBL agréées en vertu de l'Ordonnance du 27 novembre 2008 relative au soutien des missions locales pour l'emploi et des « lokale werkwinkels ».

Elles ont pour but de promouvoir l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail et d'organiser une telle insertion, de développer toutes initiatives visant à améliorer l'insertion socioprofessionnelle du demandeur d'emploi éloigné du marché du travail.

Un arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 8 mars 2012 a découpé la Région en 6 zones. Watermael-Boitsfort est donc rattachée à la Mission Locale d'Etterbeek.

2. Evènements marquants

Crise COVID

Vous vous en doutez, la crise COVID-19 n'a pas épargné la MLETT.

Malgré le déploiement des meilleurs efforts pour limiter l'impact de la crise sur le fonctionnement de l'institution, les conséquences suivantes sont à déplorer :

- Le service emploi et formation déplore une baisse des sorties positives, ainsi qu'une diminution de 65 pourcents des modules de formations collectives
- Le service projets n'a pu suivre que 65 pourcents des 90 stagiaires initialement prévus
- Le projet ECOSOC BÂTIMENT a subi un ralentissement des recrutements, de la réalisation des chantiers, l'organisation de formation, etc.
- Le projet ECOSOC REGIE MOBILE pour la culture : malgré la fermeture des lieux culturels, le projet a pu être adapté et finalement maintenu et les ouvriers de la MLETT ont pu prester un certain nombre d'heures malgré l'absence de public

Gouvernance

La Gouvernance de la MLETT occupe l'essentiel du temps des administrateurs.

En effet, en 2018, la MLETT a accueilli en son sein une nouvelle directrice générale.

Une grande énergie a été déployée afin de :

- Reconstruire une image positive à l'extérieur de l'institution
- Mettre sur pieds de nouveaux projets de formation
- Procéder à de nouveaux engagements
- Redéfinir des rôles et des responsabilités de manière plus claire et plus précise
- Reprendre l'initiative, plutôt que de subir les événements, comme on l'a connu par le passé

2019 avait mis en lumière de grandes imperfections dans la gestion financière de l'institution. Le Directeur financier a été licencié, et un nouveau directeur financier a été engagé. Ce dernier a quitté définitivement son poste.

Le choix du Conseil d'administration s'est alors porté sur le Directeur financier adjoint, assisté par un cabinet d'expertise comptable.

Les difficultés managériales auxquelles la MLETT fait face depuis de nombreuses années sont un facteur de blocage important, qui prive le Conseil d'Administration de la possibilité de se concentrer sur les dossiers stratégiques pour mettre en œuvre sa mission.

A titre personnel, je souligne que le climat entre le management et les représentants syndicaux est délétère, et prive le management de la possibilité de réformer les services durablement.

Divers

- Le Service Emploi Formation a accompagné 477 chercheurs d'emploi
- Dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle « Bâtiment » (PTP), 28 ouvriers de la MLETT ont presté, un total de 29.145 heures de travail

Ce projet a vu 3 travailleurs décrocher un contrat de travail.

- Dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle « Régie Mobile pour la culture » (PTP), 14 ouvriers de la MLETT ont presté, un total de 16.785 heures de travail

Ce projet a permis la mise à l'emploi de 2 personnes

3. Résultats financiers

	2019	2020
Marge brute	3.051.448 euros	3.211.368 euros
Résultat d'exploitation	15.806 euros	- 229.542 euros
Résultat à affecter	15.610 euros	- 234.078 euros

Le Conseil prend connaissance.

Mr Persoons déclare que le but de l'asbl est de promouvoir l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail et de développer toute initiative visant à ramener des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail vers ce marché du travail. Un arrêté du gouvernement de Bruxelles-Capitale a divisé la région en 6 zones, raison pour laquelle Watermael-Boitsfort est rattaché à la mission locale d'Etterbeek. La crise sanitaire a eu des conséquences sur les activités puisqu'il y a eu une grosse baisse de sorties positives et de formations collectives. Au sujet de la gouvernance : il y a des tensions internes à la mission locale qui font que le conseil d'administration s'occupe beaucoup de problèmes de gouvernance. En ce qui concerne les résultats financiers de la mission locale, l'asbl a accusé en 2020 une perte d'un peu plus de 200.000 euros, contre un boni de 15.000 euros en 2019.

15 Rapport d'activité 2020 - Vivaqua - Présentation: Gabriel Persoons.

1. Contexte général

Pour rappel, VIVAQUA a pour objet l'étude, l'établissement, l'exploitation et le développement de services et d'installations de production, de traitement, de transport et de distribution d'eau potable, ainsi que l'égouttage et la lutte contre les inondations (bassins d'orage).

Il s'agit d'une intercommunale qui réunit 23 villes et communes, ainsi qu'une Intercommunale (l'IECBW).

VIVAQUA est soumise à la tutelle de la Région de Bruxelles Capitale.

2. Quelques chiffres

	2019	2020
Population alimentée	2.25 millions d'habitants	2.25 millions d'habitants
Nombre de compteurs	370.786	377.445
Volume de production	130,9 millions de m ³	129,8 millions de m ³
Chiffre d'affaires	270,5 millions d'euros	277,9 millions d'euros
Adduction	520 km	520 km
Répartition	222 km	222 km
Distribution	2.370 km	2.380 km
Egouts	1.905 km	1.907 km
Réservoirs	15	15
Bassins d'orage	30	30
Stations de pompage	66	66
Nombre de collaborateurs	1.374	1.400

3. Evénements clés de 2020

Crise COVID-19

Sans surprise, et malgré la nécessité de garantir la continuité du service, les conséquences de la crise ont été importantes pour l'entreprise.

Ces conséquences sont de trois ordres :

Premièrement, lors des épisodes de confinement, VIVAQUA a fait face à de très nombreux défis afin de placer, d'un coup, plus de 400 personnes en télétravail, fournir l'équipement nécessaire à la protection du personnel, et aménager l'espace de travail.

En matière de fonctionnement interne, c'est évidemment un changement unique dans l'histoire de l'entreprise

Deuxièmement, la crise a eu un coût financier pour VIVAQUA qui trouvent leur origine dans :

- Les investissements matériels de protection
- L'arrêt des chantiers dus à l'inactivité des sous-traitants
- L'impossibilité pour certains agents de travailler durant le premier confinement, leurs fonctions étant incompatibles avec le télétravail

Troisièmement, VIVAQUA a adopté des mesures sociales visant notamment : à suspendre les coupures d'eaux pour non-paiement, à allonger les délais de paiements de ses factures, et à octroyer des plans de paiements sur 10 mois à destination des particuliers et des entreprises.

Sécheresse

Les épisodes de sécheresse, dues aux changements climatiques, sont une préoccupation importante de VIVAQUA.

Si les réserves se remplissent raisonnablement en hiver, les épisodes caniculaires entraînent une augmentation de consommation d'eau allant de 15% à 25%.

Dans le cadre de son plan stratégique, VIVAQUA travaille sur un plan plus durable de gestion des captages, dans le but de prévenir les conséquences de l'augmentation du phénomène des canicules.

Mise en production de la nouvelle usine à coques

Afin de réhabiliter les égouts, des coques sont insérées dans les égouts existants.

Cette technique permet d'éviter l'ouverture d'importantes longueurs de voiries.

VIVAQUA a décidé de fabriquer elle-même ces coques. L'usine chargée de cette mission a été mise en service en 2020.

Le lancement de cette usine présente un triple avantage :

1. Diminution des délais de livraison, et du volume de stockage nécessaire.

2. Production locale, qui évite l'impact des transports.
3. Création d'emploi en région bruxelloise

OSIRIS, Organisation et coordination des chantiers

Comme vous le savez, OSIRIS est la plateforme dédiée à la coordination des chantiers de voiries en Région bruxelloise.

Le fonctionnement des Services de VIVAQUA a dû être adapté pour respecter les nouvelles dispositions de l'Ordonnance Chantier en voirie et les évolutions d'OSIRIS afin de contribuer à une meilleure mobilité en ville, notamment en imposant le travail en double shift de 6h à 22h sur les chantiers très impactant.

Ce changement a un impact important sur l'organisation interne et les finances de VIVAQUA.

4. Poursuite de VIVANEXT

Pour rappel, VIVANEXT est le plan stratégique de VIVAQUA pour les années 2019 à 2024.

La mise en œuvre de ce plan a permis, en 2020, de :

- Valoriser mobilier, développer les talents des collaborateurs : augmentation du personnel, amélioration de la diversité, déploiement accéléré du télétravail, ...
- Optimiser la qualité des services rendus aux clients et au citoyen
- Préserver les infrastructures et les ressources essentielles à l'exercice des missions de VIVAQUA
- Renforcer la démarche en matière de développement durable
- Améliorer sa légitimité aux yeux du public
- Assurer sa pérennité financière tout en investissant dans sa transformation

5. Implication personnelle

Je siège au Conseil d'Administration de VIVAQUA, ainsi qu'au Comité de rémunération. En 2020, j'ai assisté aux 13 conseils d'administration et à l'unique réunion du Comité de rémunération, pour un total de présence de 100%.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Persoons reprend les grandes lignes du rapport d'activités.

16 Rapport d'activité 2020 - asbl Agence Locale pour l'Emploi - Présentation: Gabriel Persoons.

1. Contexte général

Pour rappel, l'Art. 8. § 1. de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, impose à chaque commune d'instituer une Agence Locale pour l'Emploi, sous la forme d'une ASBL.

Cette Agence Locale pour l'emploi est compétente, en collaboration avec l'Office National de l'Emploi, pour l'organisation et le contrôle d'activités non rencontrées par les circuits de travail régulier.

Depuis le 1er janvier 2016, ces compétences ont été transférées aux régions. A Bruxelles, c'est ACTIRIS qui emploie les agents ALE.

Les Agences Locales pour l'Emploi proposent des emplois de proximité qui permettent :

- à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale de se réinsérer socio professionnellement ;
- à des particuliers, des associations, des établissements d'enseignement, des horticulteurs ou agriculteurs de bénéficier des services non rencontrés par les circuits réguliers du travail (petits travaux de bricolage, jardinage, garde d'enfants ou de personnes malades, accueil des enfants avant ou après l'école...).

2. Composition

Cette association sans but lucratif doit être composée paritairement, d'une part, de membres désignés par le conseil communal ou les conseils communaux suivant la proportion entre la majorité et la minorité et d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail.

Depuis 2019, elle est présidée par Madame Laurence HENNIQUIAU, secondée par Madame Isabelle VANDAM, responsable de l'ALE.

3. Rappel des missions

La mission de l'ALE est double :

Premièrement, dans le cadre de sa mission d'insertion, elle organise et développe des activités créatrices d'emploi qui ne sont pas rencontrés par les circuits de travail réguliers. Elle accompagne donc des chômeurs de longue durée dans l'exercice de petits travaux de proximité.

Pour ce qui concerne les conditions pour travailler à l'ALE, ainsi que les conditions pour bénéficier des prestations de l'ALE, je me permets de renvoyer au rapport d'activité.

Deuxièmement, elle fournit une aide à la formation individuelle, notamment en finançant des cours du soir et des formations spécifiques à destination des chômeurs de longue durée, mais également en coorganisant ou en participant à divers événements.

4. Evénements marquants

Remise à flot des organes de gestion

Malgré le rôle important de l'ALE dans l'accompagnement des chômeurs de longue durée, vous n'êtes pas sans savoir que ses organes sont actuellement paralysés par la politique de la « chaise vide » des représentants sociaux.

Cette attitude qui dure depuis de très nombreuses années a empêché les organes de l'ALE de remplir leurs obligations.

Sous l'impulsion de sa nouvelle Présidente, Madame HENNIQUIAU, l'ALE de Watermael-Boitsfort a fait appel à un avocat spécialisé pour analyser la situation et y apporter des solutions concrètes.

Sous l'effet de ces initiatives, l'ALE a pu entreprendre une refonte de ses statuts, la régularisation de ses publications au Moniteur belge depuis 2005, l'accueil de nouveaux membres, notamment de l'UCM et de la CSC, et peut désormais se concentrer sur sa mission.

Gestion de la pandémie de covid

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de covid, avec un public pour lequel le télétravail est quasiment impossible et des utilisateurs fonctionnant au ralenti.

Il en résulte une réduction d'environ 25% des recettes. Aucune formation n'a pu être organisée, fort heureusement le budget formation a pu être reporté sur 2021.

Des investissements informatiques ont été nécessaires afin de permettre à la Responsable de l'agence de prester en télétravail dans des conditions optimales pour assurer la continuité des services et garder le lien avec les prestataires.

Plus de 70% des activités de l'ALE par rapport aux années précédentes ont pu ainsi être assurées grâce à ces efforts (voir dans le tableau ci-dessous des heures prestées à l'ALE).

1. Quelques chiffres

	2018	2019	2020
Chômeurs entrant dans les conditions ALE à WB	718	729	775
Chômeurs inscrits à l'ALE de WB	144	125	118
Heures prestées à l'ALE WB	19.322	19.788	13.851
Quote-part sur chèques	9738,19	9.273,33	7.028,48

Le Conseil prend connaissance.

Mr Persoons rappelle les missions de l'asbl (organisation et contrôle d'activités non rencontrées par les circuits de travail régulier et rapprocher ainsi une population très éloignée du monde du travail pour faire des activités non remplies par d'autres opérateurs). Il déclare qu'il y a eu un énorme travail de l'ALE en terme de structure, il y a eu énormément de retard notamment dans la publication des AG et des comptes au moniteur belge suite à toute une série de problèmes liés à une politique de la chaise vide des partenaires sociaux qui composent paritairement l'ALE. Sous l'impulsion de sa Présidente, je peux vous annoncer une refonte totale des statuts qui a été réalisée et la publication des statuts au MB avec effet rétroactif jusqu'en 2005 et en 2020 également, l'accueil de nouveaux membres notamment de l'UCM et de la CSC de telle sorte que le CA de l'ALE peut se concentrer sur sa mission essentielle. L'impact de la crise COVID s'est manifestée dans une réduction de 25 % de ses recettes et le budget formation a pu être reporté en 2021 pour les dépenses non engagées en 2020 et 75 % des activités de l'ALE ont pu être maintenues par ailleurs.

17 Rapport d'activité 2020 - asbl La Vénerie - Présentation: Joelle van den Berg.

Le contexte de l'année 2020 liée à la crise du Covid a eu des conséquences pour La Vénerie, la Culture et la société toute entière. La Vénerie a dû supprimer des activités, les reprogrammer, les déprogrammer. Elle a aussi adapté, révisité, réinventé ses activités. Elle est sortie encore davantage de ses murs pour rencontrer les Watermaeliens et les Boitsfortois. Elle a dû naviguer à vue dans un contexte d'incertitudes. Enfin, elle a aussi résisté, et résiste encore, pour affirmer que la culture n'est pas une variable d'ajustement, mais qu'elle rencontre des besoins sociaux et sociétaux essentiels.

Tout au long de cette année très bousculée, La Vénerie a souhaité marquer, à travers des multiples actions, son soutien aux artistes. D'abord, d'un point de vue financier, l'ensemble des compagnies a reçu 100% des cachets, notamment grâce à un subsidie communal extraordinaire, et a bénéficié pour la plupart d'un report. Ensuite, La Vénerie a accueilli en résidence de compagnies. Enfin, le projet d'été Carte Blanche est venu renforcer le soutien aux travailleurs de la culture en octroyant des contrats de travail. Ces démarches seront détaillées plus loin.

Au niveau du personnel, les défis posés par la crise ont été (et l'ont encore été longtemps) multiples : motivation au travail, implication dans les projets malgré la distance, garder le lien avec le terrain n'en sont que d'humbles exemples.

L'année 2020 avait pourtant commencé avec joie et optimisme... Les projets prenaient corps, les partenariats se resserraient, bref, l'agenda était bien rempli. Jusqu'au premier confinement en mars qui fut un véritable coup de massue. Le deuxième confinement ne le fût pas moins.

L'objectif, tout au long de l'année, aura été le même : comment maintenir le lien, malgré la distance, qu'elle soit symbolique ou tristement réelle ?

Ci-après, nous réaliserons un rapide parcours à travers les différents domaines d'activité de La Vénerie, en soulignant quelques réalisations, sans pour autant citer la longue liste d'activités qui ont dû être supprimées

Les ateliers Vénerie, Centre d'Expression et de Créativité (CEC), ont pu, après l'arrêt net des activités durant le premier confinement, célébrer des réalisations avec ses participants et le public lors d'une clôture intitulée Air(e) de fée. A la rentrée, les pratiques pour les enfants (jusque 12 ans) ont pu se poursuivre, mais n'ont pu être menées avec les adolescents et les adultes.

Une telle expérience a incité les ateliers Vénerie à renforcer dans ses perspectives futures les démarches liées à la présence physique, à faire corps et respirer.

Au cœur des activités de **médiation et de Culture-École**, la suspension des activités en mars a forcé à l'arrêt et à la remise en question. Ces quelques mois ont été l'occasion de réfléchir aux méthodes d'action, à mettre sur pied des nouveaux projets en extérieur, permettant de maintenir le lien différemment. C'est ainsi qu'est notamment né aussi le projet Carte Blanche (voir plus loin) qui s'est déroulée durant l'été.

En renforçant le temps de travail de la chargée de médiation, un travail de dentelle a pu être investi avec les partenaires et donné naissance à de nouveaux projets, comme des ateliers d'écriture poétique ou le projet Bol d'R qui tisse des liens et des correspondances entre des seniors, des enfants et des adultes (Kf Tricot).

Face à la grande paralysie et son lot d'incertitudes de tout le milieu des arts de la scène, la spécialisation de diffusion en **Arts Vivants** a déployé une énergie colossale pour trouver des solutions de soutien pour les artistes. D'abord financier, comme déjà dit, et de programmation, comme déjà évoquée, puisque presque tous les projets annulés ont pu être reportés en 2020 ou le seront en 2021 et 2022.

En chiffre, sur les 90 représentations programmées en 2020, seules 27 ont eu lieu.

Le secteur des Arts de la scène est aussi impliqué dans des projets transversaux. Certains projets annulés en 2020 seront reportés en 2021 comme le projet de théâtre improvisé *Vous êtes d'(ICI)* de la Compagnie Tadam, qui rencontrera avec l'ensemble de l'équipe et des bénévoles de La Vénerie les habitants des différents quartiers, ou le projet *Une Nouvelle Histoire* (financé par l'appel « Un futur pour la culture ») qui veut questionner la crise actuelle et le besoin urgent de se (re)connecter à soi, à l'autre, à la nature, à l'espace intime et sauvage...

Le pôle audiovisuel a lui aussi tenu à soutenir le secteur, en se positionnant d'entrée de jeu comme relai et non comme concurrent aux cinémas d'art et d'essai.

Fin 2020, face au manque de perspective de réouverture, l'organisation de séances audiovisuelles en ligne a été initiée tout en veillant à se situer de manière complémentaire à l'offre importante de films déjà proposée virtuellement. Les séances en ligne reposaient sur une invitation à la curiosité et à la discussion sur des thématiques sociétales fortes.

Le projet *Des Capsules et Vous* s'est adapté au confinement. Ce partenariat entre La Vénerie et l'ASBL *Vivre chez Soi* pensé pour récolter la parole des habitants dans l'espace public, la récolte s'est transformée, tantôt à travers des captations in situ chez l'habitant, tantôt lors de micros-trottoirs sur le territoire. Au total, douze capsules et cinq hors-séries ont été publiés sur Youtube et les réseaux sociaux de La Vénerie entre avril et décembre 2020.

Plusieurs cycles, festivals et événements emblématiques ont été supprimés ou fortement réduits et adaptés comme « Brussels in love » ou la participation à la « Zinneke parade »...

Un projet inédit *Carte Blanche* a été mené l'été 2020 afin de soutenir le secteur culturel et les intermittents durement touchés par la crise du coronavirus. Des artistes et techniciens professionnels des arts vivants de Watermael-Boitsfort se sont ainsi produits au cœur quartiers et lieux sur le territoire, de manière discrète, mais pour le plus grand plaisir d'habitant.es et de passant.es : concert reggae, balade contée (sous la pluie), ateliers magie, un duo musical dans le jardin de l'asbl *Vivre chez Soi*, théâtre, atelier poème, et même une avant – première d'un tout nouveau spectacle inspiré d'une légende locale, *La botte du Diable* ...

Citons encore parmi d'autres La Fête d'ouverture de saison pour célébrer les retrouvailles avec le public. L'Espace Transition, mené en collaboration avec la commune, qui a pu poursuivre des temps de rencontres avec les participants et débouché sur des projets concrets pour 2021.

La **Communication** s'est également adaptée à travers ses différents supports. Une rubrique « *À découvrir chez nos partenaires* » a vu le jour sur son site internet pour soutenir et mettre en lumière les partenaires qui proposent des alternatives à leurs activités habituelles ou encore des artistes dont les représentations à La Vénerie ont été annulées. Une *carte postale poétique* a été envoyée aux abonnés. Seul un numéro du *Journal Vénerie* - qui avait fait peau neuve en septembre 2020 - a été distribué et finalement remplacé temporairement par *le Petit Journal Vénerie*, né en décembre 2020, sous un format plus adapté à un contexte en changement constant.

Les fenêtres du Delvaux se sont habillées de grandes affiches, notamment pour présenter le *Journal intime de quartier*, un projet co-construit par les Bibliothèques et les Ateliers Vénerie (CEC) pu encore une exposition prévue aux cimaises dans le cadre du festival Pride.

L'activité de **lobbying** s'est accrue et a permis la publication de plusieurs articles, dont une carte blanche co-signée par la directrice. Présente également en radio et en télévision pour porter la voix du secteur, la directrice comptait également parmi les 40 experts réunis autour de la Ministre de la Culture pour penser « Un futur pour la culture ».

Le budget 2020 est de l'ordre de 1.195.000 €, soit une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de +/- 170000€, suite à l'annulation de nombreuses activités. La Vénerie engrange cependant un résultat positif de l'ordre de 88 000 €. Ce résultat exceptionnel s'explique par la situation exceptionnelle : annulations en masse d'activités et des charges qui y sont liées ; aides exceptionnelles reçues des pouvoirs subsidiaires ; obtention de budgets extraordinaire via des appels/concours et une attitude prudente dans les dépenses en raison des incertitudes. On mentionnera la décision de l'organe d'administration de maintenir à 100% le volume de l'emploi, ce qui a permis de garder l'équipe en lien, avec la population et les objectifs des contrats-programmes.

Le Conseil prend connaissance.

Mme Joëlle Van den Berg reprend les grandes lignes de son rapport d'activité.

Intervention de Mr Desprez : « Trois mots ont particulièrement retenu notre attention : programmer, déprogrammer et reprogrammer. C'était comme un mouvement de balancier qui a tristement bercé la programmation en 2020. En quelques mots, on pointera la bonne tenue des finances puisque peu d'activités ont été programmées et on se réjouira que la Vénerie, outre ses subsides annuels, ait reçu des primes Covid supplémentaires. On regrettera le peu de visibilité de la programmation avec un accent trop mis sur la transition écologique, programmation de moins en moins ouverte à tous les publics. On pointera également davantage d'ouverture sur les quartiers mais avec

cependant peu de retentissement. Le maintien du volume de l'emploi en 2020 et le soutien aux artistes et aux compagnies sont à mettre au crédit du centre culturel. Aujourd'hui, son fonctionnement retrouve petit à petit une certaine normalité, espérons qu'à l'aube des 50 ans de la Vénérie, l'évolution de la situation sanitaire permette une concrétisation durable des nombreux projets qui ne demandent qu'à éclore ». Mr Casier remercie Mme Van den Berg pour son rapport complet et concis. Il salue le travail remarquable de tous les collaborateurs de la Vénérie qui ont dû travailler dans des conditions difficiles et les investissements réalisés grâce au Décret Programme. Il invite à refixer des objectifs d'utilisation de la culture comme vecteur de cohésion sociale et d'émancipation sociale. C'est en effet un travail remarquable, fin, délicat, qui prend du temps et qui est fait avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme.

Levée de la séance à 20:10

Le Secrétaire communal,

La Présidente,

Etienne Tihon

Cécile Van Hecke